



POUR TOUTE URGENCE 911

COMMUNIQUER AVEC NOUS

Crimes haineux

Un crime haineux est une infraction criminelle. Pour le dénoncer, composez immédiatement le 911.

Voici des exemples de crimes haineux :

- S'attaquer physiquement à une personne en raison de la couleur de la peau.
- Proférer des menaces envers une personne en raison de sa confession religieuse.
- Votre domicile, ou tout autre endroit d'intérêt (exemple : lieu de culte) a été vandalisé par des graffitis à caractère haineux de type antisémites ou autres.

QUOI FAIRE?

Nous insistons sur l'importance, en tant que citoyen, de dénoncer de tels actes afin de contrer ce type de criminalité.

Si vous êtes victime ou témoin d'un crime haineux, vous pouvez :

- **Composer le 911**
- Dénoncer le crime à caractère haineux aux policiers et donner le maximum d'informations aux agents :
 - les paroles prononcées par l'agresseur ainsi que tout indice ou information confirmant la nature haineuse du crime.
- Signaler un événement de manière anonyme à Info-Crime Montréal au 514-393-1133.
- Prendre contact avec le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) au 1-866-532-2822.
- Recourir à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec au 514-873-5146.
- Prendre contact avec le Centre de référence du Grand Montréal au 514-527-1375 ou 211.

Voir aussi [Incident à caractère haineux](#)